



# imagine **Demain**

Bimensuel togolais d'information générale | N°0025 | Mardi 13 avril 2021



## Avantages fiscaux et douaniers pour la promotion de l'investissement

Page 5

©republicoftogo.com

### Actu

**PIA: les travaux  
avancent vite!** P.2



### Diplomatie

**Bilan de la  
visite à Paris** P.4



### Politique

**Lacs 3 :  
succession  
contestée**

P.7



## ALLER A L'ESSENTIEL

republicoftogo.com

# PIA : les travaux avancent vite !

*Quelques mois après le lancement des travaux de construction de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé, le constat sur le terrain est tout simplement remarquable quant à la célérité des opérations. Le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé a constaté de visu l'évolution du chantier.*

**L**e Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé était dans l'après-midi du jeudi 8

avril en visite de chantier sur les installations de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). La Cheffe du gouvernement et sa délégation ont

la salle des opérations avant d'effectuer une visite guidée pendant plus d'une heure.

« Madame le Premier Ministre a fait le tour de PIA et constaté que les travaux suivent le calendrier défini. Les travaux avancent très

l'industrie et de la consommation locale, Kodzo Adédzé. De ce que retiennent Madame Tomégah-Dogbe et les neuf ministres qui l'ont accompagnée, la livraison de la première partie de la plateforme se fera en juin prochain.

d'une infrastructure moderne pour offrir des services logistiques multimodaux intégrés. Et elle permettra à des usines de s'y installer et de transformer les matières premières produites au Togo en produits finis » puis de créer des richesses et emplois en s'appuyant sur les forces du pays.

Née de la volonté de combler le manque à gagner local dû à l'export de matières premières brutes, la mise en place de la Plateforme doit ainsi permettre de créer de la valeur ajoutée pour le Togo grâce au développement industriel local consacré au traitement et à la transformation des produits.

« Nous sommes très fiers d'avoir accueilli Mme le Premier Ministre et les membres du Gouvernement pour visiter le projet. Nous sommes déjà à environ 65% d'exécution des travaux. Dans la première phase du projet, 40% de l'espace seront occupés

par des projets liés à la logistique. Il y aura aussi un parc de camions, un parc de conteneurs et un magasin pour des produits de l'agro-business. Également des usines qui seront chargées d'un premier niveau de transformation du coton et d'autres usines qui seront chargées de transformer ce coton en textile. Ce projet va utiliser tout le coton produit au Togo et ça sera un grand pourvoyeur d'emplois pour les populations », a laissé entendre Jesse Damsky, Directeur général de la Plateforme.

D'un coût global de 100 milliards de FCFA, le Parc industriel et logistique développé par le singapourien Olam à travers sa filiale Arise IIP, sur un site à 15 minutes du Port de Lomé, va créer à terme 35 000 emplois. Elle sera équipée notamment d'un parking pouvant accueillir 700 camions, un parc pouvant stocker 12 500 conteneurs, un espace de 200 000 m pour les activités logistiques, un entrepôt de déchargement et de transfert, ainsi que d'un

site de stockage dédié au coton.

Depuis sa nomination, en septembre dernier, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbe a effectué une vingtaine de visites de terrain pour suivre des chantiers ou projets et voir les choses de plus près.

« Le développement d'une plateforme logistique multiservices avec un double focus sur la logistique (parcs à camions et à conteneurs) et la transformation industrielle de nos produits agricoles (coton, soja...), est l'un des projets stratégiques de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 », a-t-elle souligné dans une publication sur sa page facebook ([www.facebook/victoiretomegahdogbe](http://www.facebook/victoiretomegahdogbe)), au lendemain de sa visite. « Bravo au groupe singapourien Olam, promoteur de cette plateforme, ainsi qu'aux prestataires de services et ouvriers togolais engagés dans cet important projet », a-t-elle conclu.

**Eyram AKAKPO**



**PIA; les travaux avancent vite**

constaté l'avancée bien dans les délais. appréciable des travaux. Pendant vingt minutes, elles ont suivi une séance de présentation dans

Les délais d'exécution sont très satisfaisants », a déclaré le Ministre du Commerce, de

Un ouvrage d'une importance capitale pour l'économie togolaise. La plateforme sera dotée



## HAUT CONSEIL POUR L'EMPLOI DES JEUNES

**Thème** « Entreprises jeunes du 21<sup>ème</sup> siècle dans les tourbillons de la Covid-19 »

**13** Avril 2021

Hôtel 2 Février

Salle Concorde

# La balance risque/bénéfice milite pour la vaccination

Conscients que la vaccination est la meilleure option face à une pandémie, des Togolais n'ont aucunement hésité à recevoir leur première dose d'AstraZeneca. Témoignages.

C'est avec assurance que Kodjovi Ognondou, enseignant à la retraite, a fait le déplacement du Centre médico-social de Cacavelli pour recevoir sa première dose de vaccin contre la covid-19, mardi 30 mars. « Il y a toujours eu des polémiques autour des vaccins. Je me souviens du cas de la vaccination contre la poliomyélite, certains parents ont cru aux rumeurs et leurs enfants ont perdu l'usage de leurs jambes », a expliqué le sexagénaire qui, au bout d'une trentaine de minutes d'attente, s'est fait vacciner. « Mes enfants sont catégoriquement contre mon idée de vaccination, mais je suis venu le faire. Je vais leur montrer mon bulletin de vaccination pour les pousser à m'emboîter le pas », a-t-il raconté.

Si certains Togolais, comme M. Ognondou, ont attendu impatiemment le démarrage de la campagne de vaccination anti covid-19, d'autres, par contre, affirment recevoir leur dose d'AstraZeneca, à cause de leur âge ou de la situation de co-

morbidity. « J'avoue que j'avais la peur au ventre, compte tenu de tout ce qui se raconte sur ce vaccin. Mais je suis diabétique et asthmatique, donc en plus des mesures barrières, le vaccin est la seule solution qui s'offre à moi comme protection contre la forme grave du coronavirus. J'ai été vaccinée il y a trois jours, et je suis toujours en bonne santé », a dit Mme Eugénie.

Elle a accompagné une amie du quartier, Blandise Folly, pour la vaccination au centre médico-social d'Agoè. « Notre entourage nous déconseille mais Eugénie l'a fait et elle n'a pas eu de problèmes. » a affirmé Mme Folly avant d'ajouter : « Pourquoi ne le ferais-je pas, vu que j'ai pratiquement 70 ans et que je souffre d'un cancer ? »

A noter que pour la réussite de cette première phase de vaccination, le gouvernement togolais a déroulé une stratégie de communication et de mobilisation.

Ainsi, membres du gouvernement, hommes de médias,

professionnels de la santé, hommes politiques de tout bord, leaders religieux et communautaires sont mis à contribution pour aider les populations à dissiper les doutes sur le vaccin. Un site internet est disponible, permettant à toute personne qui veut se faire vacciner de s'inscrire en ligne. Des centres de vaccination et des agents de santé sont mis à disposition.

Pendant que certains hésitent encore à recevoir la première dose d'AstraZeneca, des milliers d'autres personnes se sont fait vacciner au Togo contre la Covid-19.

**Cécile Sossou**

# Région de la Kara : Des jeunes subventionnés grâce au projet EJV

Plusieurs projets/programmes sont mis en œuvre au Togo pour lutter contre la pauvreté, au rang desquels le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV). Dans la région de la Kara, ils sont au total 2200 bénéficiaires de la Composante 2, « Appui aux activités génératrices de revenus », de ce projet entre 2017-2020.

Issus de 44 villages, ces jeunes, qui avaient participé avec succès au volontariat communautaire, ont été sélectionnés ensuite sur présentation d'un plan d'affaires, éligible au terme de leur formation en développement d'affaires (FoDA). Ils ont été également coachés durant six mois.

Pour l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), structure de mise en œuvre du projet, l'accès au mentorat de ces jeunes les aide à surmonter les problèmes auxquels ils pourraient être confrontés lors de l'établissement ou de la mise à l'échelle de leur entreprise, de la mise en marché ou de l'identification d'opportunités et à suivre leurs activités.

Aujourd'hui, les résultats sont palpables sur le terrain avec la création des groupes d'épargne, l'extension des activités et la création d'emplois. Le groupement Allawallah de Sombohou, qui produit du beurre de karité, en est un exemple. Un des membres, actuellement propriétaire de deux ateliers de coiffure dont un à Pagouda, a été inséré dans la vie active grâce à ce projet.

Financé à hauteur de 1,5 milliards de francs CFA, par la Banque Mondiale, la Composante 2 du projet EJV, « Appui aux activités génératrices de revenus », a touché en trois ans 9000 jeunes de 18 à 35ans issus de 200 villages au Togo.

**Cecile Sossou**



**IMAGINE DEMAIN**

Bimensuel togolais d'information générale

Révisé N° 0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018

**Directeur de publication:**  
Tété B. MENSAH-BOBOE  
boboejoseph@gmail.com

**Comité de Rédaction:**  
Mensah-Boboé Tété  
Cécile SOSSOU  
Eyram AKAKPO

**Service commercial:**  
(+228) 70353590 /  
93231786 / 79483748

**Mise en page**  
Denis TANGO  
+228 93608443

**Imprimerie**  
DIRECT PRINT  
Quartier Didjole

**Distribution**  
DAMALI Kossi

Tirage: 1000 exemplaires)

**Contacts**  
Avepozo Ibomonou  
Tél: (+228) 70353590 / 93231786  
E-mail: imagedemain@yahoo.fr

## Bilan de la visite à Paris

La visite de Faure Gnassingbé à Paris la semaine dernière a été largement profitable au renforcement de la coopération entre le Togo et la France.

Le chef de l'état veut 'engager une nouvelle dynamique plus ambitieuse'. Il semble être sur la même longueur d'ondes que son homologue Emmanuel Macron qui a exprimé cette même volonté.

M. Gnassingbé a mis à profit son séjour pour rencontrer les acteurs majeurs de la coopération comme l'AFD, mais aussi des entreprises privées et des Fonds intéressés par les perspectives économiques offertes par le Togo.

Le plan national de développement veut faire du pays un hub logistique et de services, mais également une place régionale pour les industries de transformation. Le secteur énergétique est également en pleine évolution avec le développement du solaire pour desservir les zones reculées. 'Nos flux commerciaux chutent chaque

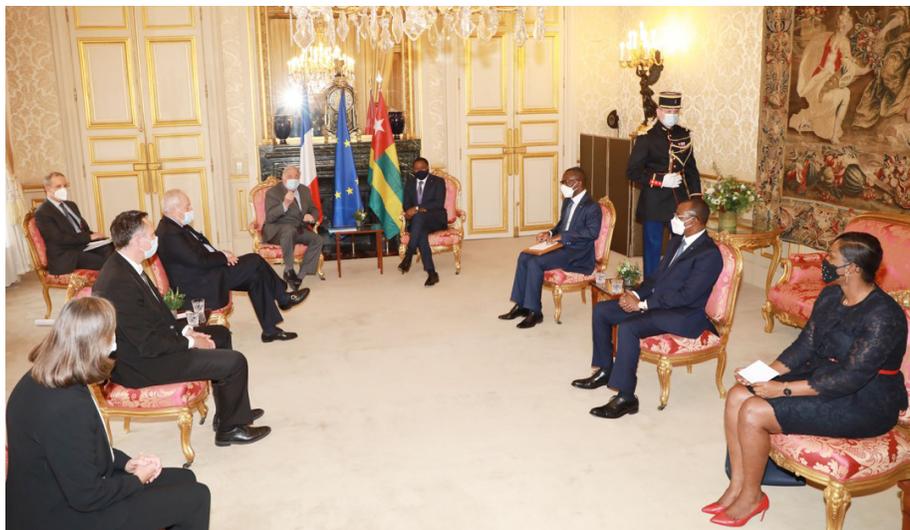
année davantage. Il est temps de réagir !! Le développement et l'investissement étaient les priorités à l'agenda du président togolais. Les questions géopolitiques n'ont toutefois pas été totalement absentes. Lors de sont déjeuner avec Emmanuel Macron, la transition au

Mali et la lutte contre le terrorisme ont été longuement abordées.

Là encore, Lomé et Pa-



**Le Président français Emmanuel Macron reçoit son homologue Faure GNANSSINGBE à l'Elysée, à Paris le 09 avril**



**Le Président Faure GNANSSINGBE s'est entretenu avec le président du sénat français, Gérard Larcher**

eau, construction... les marchés sont là', explique Fabrice Le Saché, vice-président du Medefn (patronat).

ris partagent la même vision.

[republicoftogo.com](http://republicoftogo.com)

### Visite de travail du Président Faure à Paris: « A très bientôt mon cher ami » !

*La rencontre entre le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et son homologue français Emmanuel Macron s'est déroulée dans « une atmosphère cordiale et chaleureuse ».*



**Emmanuel Macron, le Président français**

C'est la première fois pour Emmanuel Macron de recevoir Faure Gnassingbé au palais de l'Elysée, à la faveur d'un déjeuner le 9 avril dernier.

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour, notamment la coopération entre la France et le Togo et la situation sécuritaire dans le Sahel.

Raccompagnant son hôte à sa voiture, le président français l'a, selon nos confrères de Focus infos, salué en ces mots : « A très bientôt, mon cher ami ».

I.D



**La première agence de presse privée au Togo**

01BP : 3620 Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mail : [savoirnews@gmail.com](mailto:savoirnews@gmail.com)

Lomé - Togo

# Avantages fiscaux et douaniers pour la promotion de l'investissement

*Au Togo, la volonté des gouvernants de promouvoir l'investissement s'est traduite par diverses réformes fiscale et douanière qui ont consisté à simplifier le système fiscal et à voter un nouveau code des investissements en juin 2019.*

Le samedi 10 avril dernier, au cours d'un webinaire sur le thème « Investir au Togo », Kambatibe KONLANI, Inspecteur des impôts et Chef Division du contentieux fiscal à l'Office Togolais des Recettes (OTR), a présenté le résumé des diverses réformes fiscales depuis 2006 au Togo et les avantages fiscaux et douaniers en faveur de la promotion de l'investissement, qui font du Togo une destination privilégiée pour les investisseurs étrangers et la diaspora togolaise.

Cette conférence en ligne organisée par le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE), a permis à M. KONLANI de présenter les avantages accordés aux entreprises par les différents régimes de faveur du Code Général des Impôts pour la promotion de l'entrepreneuriat et l'attractivité des investisseurs. Il a également exposé les facilités douanières spécifiques prévues pour la diaspora.

Des mesures incitatives dans le code général des impôts Avec le nouveau code général des impôts voté en 2018, l'on peut noter des avantages

fiscaux comme ceux liés à l'adhésion aux CGA, quant à un montant supérieur à dix (10) millions de



**Kambatibe KONLANI, Chef Division du contentieux fiscal à l'OTR**

Centres de Gestion Agréés (CGA). Les adhérents des CGA bénéficient de 40% de réduction de l'impôt synthétique dû, de la 1ère à la 4ème année, à compter de la date d'adhésion. Aussi, une amnistie de trois (03) ans, au regard du contrôle fiscal, est-elle accordée aux nouveaux adhérents des CGA, sauf en cas de fraude dûment constatée.

Les non adhérents

si de la réduction de 40 % s'ils sont affiliés à une structure publique d'encadrement (ANADEB, DO-SI, etc.).

Pour les petites et moyennes entreprises, un régime d'incitation est mis en place, permettant des réductions d'impôts pour investissements. Ce régime profite à toutes les personnes physiques ou morales qui investissent au Togo avec

FCFA.

Les domaines éligibles sont la création ou développement d'établissements et installations industriels, agricoles ou forestiers ; les investissements dans les installations d'énergies renouvelables et la souscription d'actions ou d'obligations émises au Togo.

Sont exclus, la création et le développement d'établissements commerciaux,

l'achat de matériel ou outillage d'occasion existant au Togo.

Outre ces avantages, il y en a d'autres issues des réformes opérées ces dernières années. Le taux de l'impôt sur les sociétés, ramené à 27%, est l'un des plus bas de la zone UEMOA. Il y a également un taux unique pour la TVA de 18% (exception faite des mesures spéciales Covid-19, qui retiennent un taux réduit de TVA de 10% pour les prestations hôtelières et touristiques). Et, une exonération des droits d'enregistrement sur les actes de création et d'augmentation de capital des entreprises. Il faut noter l'exonération du minimum forfaitaire de perception accordée aux entreprises nouvelles pour leur premier exercice d'exploitation. A noter également, l'exonération de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des personnes physiques assujetties pour les deux premiers exercices de leur création au Centre des Formalités des Entreprises (CFE), etc.

Des avantages fiscaux du code des investissements

Le Togo depuis 2019 s'est doté d'un nou-

veau code des investissements pour promouvoir, faciliter et protéger l'investissement durable et responsable. Sont éligibles, les entreprises exerçant une activité agricole, industrielle, commerciale, artisanale ou de service.

Les entreprises agréées au Code des investissements bénéficient d'un crédit d'impôt à l'investissement correspondant au programme d'investissement ayant fait l'objet d'un agrément, prenant à l'option de l'entreprise le crédit d'impôt proportionnel au montant de l'investissement ou au nombre d'emplois créés.

Parlant de la première option, le montant du crédit accordé au titre d'une année est calculé en appliquant le taux proportionnel retenu par zone d'implantation. -15% de l'investissement effectivement réalisé dans le cadre du programme d'investissement pour les entreprises implantées en zone 1 (Région Maritime limitée à Lomé, la préfecture du golfe et celle d'Agoè-Nyivé). - 22,5% pour les entreprises implantées en zone 2 (Région des Plateaux et les autres préfectures de la région maritime



# Lacs 3 : succession contestée

*L'Alliance nationale pour le changement (ANC) conteste l'élection du nouveau maire de la commune des Lacs 3 et accuse le pouvoir d'être à l'origine de cette mascarade électorale du 9 avril.*

Selon le parti de Jean-Pierre Fabre, au regard de la loi, cette élection d'un nouveau maire devait se dérouler dans le mois suivant la vacance du poste mais le scrutin a accusé quatre mois de retard et a démarré à 12h30 au lieu de 8h00.

« Dès le début de la séance, le RPT/UNIR a produit quatre procurations dont certaines ont été signées par les auteurs qui étaient présents et qui se sont retirés après avoir signé leurs procurations. Le cas le plus frappant est celui du 1er Adjoint au Maire Prince Agbodjan, qui a assuré l'intérim du maire

défunt jusqu'à ce jour et qui a disparu juste avant le début de la séance. L'une de ces procurations portait la signature de Djahlin Philippe Broohm, conseiller municipal démissionnaire, qui a remis sa démission au maire défunt, lequel en avait informé le Conseil municipal, le préfet et le ministre » a indiqué Patrick Lawson, vice-président de l'ANC.

Les conseillers municipaux de l'Alliance nationale pour le changement ont alors fait valoir que Djahlin Philippe Broohm, démissionnaire depuis des mois, n'était plus membre du conseil

municipal et ne pouvait, en conséquence, ni prendre part à un vote ni donner une procuration à cet effet. Mais le directeur de la décentralisation, Pali, a soutenu que cette démission n'avait pas pris effet dès lors qu'elle n'avait pas été validée par la Cour suprême.

Une situation que l'ANC a considéré comme étant une volonté du parti au pouvoir de faire voter une personne démissionnaire, qui n'en avait pas le droit.

Elle a demandé le report du scrutin, le temps de remédier aux manquements du préfet d'autant que le

gouvernement a mis quatre mois pour organiser ce scrutin. Cette demande a été « rejetée par le directeur de la décentralisation et le préfet, qui voulaient coûte que coûte tenir ce scrutin, quitte à opérer un passage en force, en violation flagrante de la loi sur la décentralisation, doublée de l'escroquerie d'une procuration prétendument délivrée par un conseiller démissionnaire » a précisé Patrick Lawson à travers un communiqué.

Les conseillers de l'ANC ont alors décidé de boycotter le scrutin en se réservant le droit de saisir la cour suprême en vue de

l'invalidation de cette élection et de sa reprise conformément à la loi sur la décentralisation.

« Cette mascarade illustre l'incapacité notoire du RPT/UNIR d'organiser des élections sans faire usage de coup de force et de manœuvres frauduleuses », a poursuivi Patrick Lawson.

Pour l'ANC, ce dernier coup de force compromet gravement sa participation aux discussions en cours initiée par le gouvernement.

« Au moment où, sur sa propre initiative, se tiennent des discussions sur l'assainissement du cadre

électoral, il y a lieu de s'interroger, une fois encore, avec l'élection ratée du nouveau maire d'Agbodrafo, sur la volonté réelle du gouvernement d'opérer effectivement les réformes dont le pays a besoin », a conclu le vice-président de ce parti.

Au terme du vote, Gunn Edoe issu de la liste Synergie pour le développement communautaire (SDC) devient le nouveau maire élu de la commune des Lacs 3. Il remplace Claude Mikem décédé en novembre 2020.

**Eyram  
AKAKPO**

## Avantages fiscaux et douaniers pour la promotion de l'investissement

Suite de la page 5

ne faisant pas partie de la Zone 1) ou zone 3 (Région Centrale) et- 30% pour les entreprises implantées en zone 4 (Région de la Kara) ou zone 5 (Région des Savanes)

Le code dispose aussi des avantages douaniers constitués d'une exonération totale des droits de douane et redevance statistique au cordon douanier, à l'exception des prélèvements communautaires sur les matériels et équipements néces-

saires à la réalisation du programme d'investissement et déclarés dans la demande d'agrément ; et pour les pièces de rechange rattachées aux dits matériels et équipements, une exonération desdits droits de 15% de la valeur CAF.

Le code prévoit également une dispense du paiement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et du prélèvement au titre des acomptes IS-IRPP ca-

tégorie des bénéficiaires industriels et commerciaux, comme les matériaux de construction utilisés pour la construction de bâtiments industriels, les véhicules automobiles affectés exclusivement à la réalisation de l'objet social de l'investissement, et du matériel de groupe frigorifique.

Dans le cas des matériels et équipements d'occasion acquis dans le cadre du pro-

gramme d'investissement, l'exonération est soumise à l'appréciation de leur valeur vénale déterminée par un expert.

Le fait générateur de la taxe concernée intervient au titre de l'exercice fiscal au cours duquel l'agrément a été délivré à l'entreprise ou d'un exercice fiscal compris dans la durée égale à cinq périodes de douze mois à compter de la date de délivrance de l'agrément.

ment.

Concernant la diaspora togolaise, le législateur a introduit des dispositions spécifiques qui constituent un clin d'œil à cette dernière : « Sur l'ensemble du territoire douanier, les mêmes lois et règlements douaniers doivent être appliqués sans égard à la qualité des personnes ».

Trois points sont à retenir : le rapatriement des effets personnels, la tolérance aux voyageurs, et l'importa-

tion des matériels industriels déjà utilisés dans un autre pays.

« L'Office togolais des recettes compte poursuivre, avec le soutien continu du Gouvernement, les réformes novatrices afin de contribuer davantage à l'amélioration du climat des affaires au Togo et un développement harmonieux et inclusif du Togo », a annoncé M. KONLANI.

**Imagine Demain**



**objectif**  
**+ 700**   
**poches**

**12 au 17**  
avril 2021



Les opérations se dérouleront  
das le strict respect des  
mesures barrières

#JDMSJSDV

☎ 96900000 N° Vert **8232**

✉ [fondationhusseinmetairek@gmail.com](mailto:fondationhusseinmetairek@gmail.com)



**CNTS-LOMÉ**   
TOKOIN DOUMASSESE

f [fondationhusseinmetairek](https://www.facebook.com/fondationhusseinmetairek)  
@ [fondation\\_hussein\\_metairek](https://www.instagram.com/fondation_hussein_metairek)



**12**  
**au**  
**17**  
avril  
2021